

---

Compte rendu du "Journal de Perlet" du rapport, présenté par Barrère, sur les opérations militaires des diverses armées, et lecture des lettres des envoyés en mission, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793)

Bertrand Barrère de Vieuzac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barrère de Vieuzac Bertrand. Compte rendu du "Journal de Perlet" du rapport, présenté par Barrère, sur les opérations militaires des diverses armées, et lecture des lettres des envoyés en mission, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 47;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38193\\_t1\\_0047\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38193_t1_0047_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

dessin paraît être de repasser la Loire, mais les mesures sont prises pour les en empêcher.

Une lettre du commandant de Saumur annonce que cette place est déclarée en état de siège et bien fortifiée, que le Pont-de-Cé, ainsi que tous les passages, sont bien gardés. Enfin, une dernière lettre du représentant du peuple Guimberteau (1), écrite de Tours, le 14, annonce qu'une sortie de la garnison d'Angers a repoussé les rebelles sur tous les points, que les mesures sont prises pour les empêcher de repasser la Loire et que les habitants de Tours, dont on a mal à propos méprisé le patriotisme, ne font entendre que le cri de : *Vive la République! La mort aux brigands!* bien résolus de périr jusqu'au dernier phéro, que de se rendre s'ils étaient attaqués.

Le rapporteur fait ensuite connaître les dépêches de l'armée devant Toulon. Il communique d'abord une lettre reçue de Londres par le ministre de la guerre, apprenant que le gouvernement anglais, craignant l'effet de la division parmi les troupes alliées, a nommé et envoyé pour commandant à Toulon, Ohara, que les rois coalisés se disposent à y faire passer leurs contingents d'hommes, et que même le pape doit y en envoyer 2,000.

La seconde lettre que le Barère est du représentant du peuple Saliceti (2), datée d'Ollioules le 10. Elle annonce que l'ennemi, voyant qu'il ne pourrait se maintenir à Toulon, s'il laissait subsister une batterie disposée contre le fort Malbosquet, a fait une sortie pour s'en emparer et qu'il en est d'abord venu à bout. Mais bientôt la valeur républicaine a réparé son échec; la batterie a été reprise et l'ennemi repoussé la nation en dans les reins. Il a perdu beaucoup de monde. Nous lui avons fait 200 prisonniers, parmi lesquels se trouve le commandant de la place, le général Ohara, blessé au bras, un colonel espagnol et plusieurs autres officiers de marque. De notre côté nous avons eu 40 tués et 100 blessés.

Une autre lettre, écrite par le général Dugommier, qui a été légèrement blessé, confirme cette bonne nouvelle. Il assure que la perte de l'ennemi, en tués, blessés et prisonniers est au moins de 1,200 hommes. Il fait un grand éloge de la bravoure et de la vertu des troupes de la République.

#### IV.

##### COMPTE RENDU du Journal de Perlet (3).

**Barère** donne lecture des nouvelles parvenues au comité de Salut public.

Au Rhin et à la Moselle, nos braves soldats se battent avec une bravoure incroyable contre un ennemi fort et bien retranché et qui reçoit tous les jours de nouveaux renforts. Dernièrement, nous avons perdu dans une bataille l'arsenal consistant en 300,000 livres; un de nos généraux a été fait prisonnier.

Le 8 frimaire, nous avons enlevé à l'ennemi deux redoutes et lui avons tué beaucoup de monde.

Le 13, une colonne l'a chassé de deux villages, mais la division du centre a été dérangée par la cavalerie prussienne et nous avons perdu quelques pièces de canon.

Au nord, nos troupes, à la faveur d'un brouillard, sont tombées sur les hussards ennemis, les ont dispersés et leur ont pris beaucoup de mousquetons, sabres, manteaux et 117 chevaux qui ont été conduits à Rémion-sur-Oise.

A la Vendée, les rebelles se sont portés de Laval sur Château-Gontier et La Flèche. Ils se sont emparés de Chemillé. Le canon a grondé le 13 frimaire sur tous les points, du côté d'Angers, qui est bien fortifié, bien gardé. Les rebelles ne pourront passer le Pont-de-Cé, comme ils paraissent l'avoir résolu. Saumur a été proclamé en état de siège.

Le 14, La Flèche a été évacuée. Les rebelles ont perdu 300 hommes auprès d'Angers. Ils sont cernés à l'ouest et au nord-ouest. Les dispositions sont faites pour empêcher le passage de la Loire. L'armée catholique est dans un piègeux état.

Au midi, les rebelles de Toulon se sont portés le 13 sur l'aile gauche de notre armée. Ils se sont d'abord emparés de nos avant-postes et d'une batterie; mais les républicains se sont ralliés, les ont attaqué, et la victoire n'a pas été longtemps incertaine. Nos avant-postes et la batterie ont été repris et les rebelles forcés de rentrer dans Toulon. Nous leur avons tué 400 hommes et fait 200 prisonniers, parmi lesquels on distingue le général Ohara, leur commandant en chef, et un général espagnol, aide-de-camp du général Gravina. Leurs blessés sont au nombre de 600 hommes environ. Nous n'en avons eu que 180 et 40 autres tués. Le général Leygonier (Dagoumier) a reçu un coup de feu au bras. Nous avons pris, en outre, aux Anglais, un grand nombre de canons. (*Vifs applaudissements.*)

#### V.

##### COMPTE RENDU du Journal des Débats et des Décrets (4).

**Barère**, rapporteur du comité de Salut public, dit :

Le comité voudrait n'avoir que des succès à vous annoncer; mais tel est le sort de plusieurs armées agissantes à la fois sur plusieurs points de la République, qu'il faut voir partager entre elles les hasards de la guerre.

Voici les résultats : Aux armées du Rhin et de la Moselle bravoure inouïe, des succès retardés; au nord, des succès réels; à la Vendée, les brigands cherchent à rentrer dans leurs anciens repaires. Au midi, succès constants, une conduite courageuse. Voici des détails.

Ici, **Barère** fait lecture de plusieurs lettres écrites de Schœnberg, sous la date des 11 et 12 frimaire. Elles sont adressées par les représentants du peuple près l'armée de la Moselle, Soubrany et Richaud; elles contiennent les détails d'une affaire qui a eu lieu entre les troupes

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 32, le texte exact de la lettre de Guimberteau, datée de Tours, 14 frimaire.

(2) Voy. ci-dessus, même séance, p. 33, le texte exact de la lettre de Saliceti, datée d'Ollioules, 10 frimaire.

(3) Journal de Perlet, n° 411, du 17 frimaire an III (samedi 7 décembre 1793), p. 52.

(4) Journal des Débats et des Décrets, frimaire an III, n° 414, p. 226.